



Référent de l'Association ACT Fiche de mission

Note liminaire : le référent est un adhérent de l'Association. Il en est le représentant privilégié auprès d'un ou plusieurs partenaires. Il est volontaire et n'est soumis à aucune règle d'ancienneté.

A ce titre :

Il assure tout au long de l'année le bon déroulement des activités menées au profit du partenaire.

- Il établit le calendrier des interventions en liaison avec le partenaire
- Il met à jour l'agenda du site et actualise en temps réel les informations qui y figurent
- Il répond aux éventuels besoins urgents non programmés
- Il réunit pour chaque intervention le nombre d'intervenants nécessaire.
- Il diffuse pour cela tous les 15 du mois le calendrier des activités et les besoins en intervenants du mois suivant
- Il communique aux intervenants les informations utiles au bon déroulement de l'intervention (Nombre de bénéficiaires, CV, projets, prescriptions, horaires, point de RDV, etc.)
- Il assure le suivi quantitatif des interventions (date, site, nombre de bénéficiaires reçus, absentéisme, intervenants concernés)
- Il effectue au moins une fois par an un point de situation avec le partenaire (bilan, pistes de progrès, propositions, recueil des besoins)
- Il adresse au président en début d'année sa contribution au rapport d'activité de l'année A-1 (cf annexe1)

Il assure quelques tâches administratives :

- Il lance annuellement le ou les appels à cotisations (cf annexe2)
- Il vérifie la mise à jour de la ou des conventions de partenariat dont il a la responsabilité.
- Il établit, en relation avec le bureau, un projet de convention pour tout nouveau partenaire.

Il contribue directement à la cohésion et à l'animation de l'Association :

- Il participe au moins une fois par mois à la réunion hebdomadaire
- Il adresse un bref CR de ses activités et besoins au président lorsqu'il ne prévoit pas d'être présent.
- Il participe aux deux réunions semestrielles des référents.
- Il s'implique dans les groupes de travail mis sur pied occasionnellement
- Il propose de temps à autres de courts reportages illustrés sur ses activités pour alimenter la rubrique « actualités » du site

Il contribue enfin au rayonnement et à l'image de l'Association en entretenant des relations informelles et amicales avec tous ses interlocuteurs, réguliers ou occasionnels (Partenaires, élus, organismes d'insertion, représentants de la presse, de l'entreprise et des associations, sans oublier le public et les adhérents potentiels).